

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le

04 JUL. 2025

ID : 005-200049203-20250627-2025_28CSTE05-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 27 JUIN 2025

OBJET : 2025-28CS TE05

Budget Territoire d'énergie Hautes Alpes SyME05 - Affectation du résultat de l'exercice 2024

Nombre de membres légal	49
Nombre de membre en exercice	49
Nombre de membres présents	19
Nombre de membres présents en distanciel	0
Nombre de voix délibératives	19
Nombre de pouvoir	1
Nombre de suffrages exprimés :	
<input checked="" type="checkbox"/> Pour	20
<input checked="" type="checkbox"/> Contre	0
<input checked="" type="checkbox"/> Abstention	0
<input checked="" type="checkbox"/> Ne prend pas part au vote	0
Date de la convocation	20-06-2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept juin à 9h30, les membres composant le comité syndical de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 convoqués par son Président à Chorges, se sont réunis, en présentiel, sous la présidence de M. DOU Jean Claude, Président de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05.

Le quorum n'ayant pas été atteint le vingt juin 2025, le Président a reconvoqué les élus pour le vingt-sept juin à 9h30, à Chorges, sous la Présidence de M. DOU Jean Claude, Président de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05.

Etaient présents : GONNET Michel, PIQUEMAL Michel, GOURY Dominique, SARRAZIN Bruno, AUBERT Daniel, MAGNAN Richard, CLAEYMAN Jean Pierre, LEYDON Louis, LAURENS Alain, AMOURIQ René, BRIOLLE Jean Pierre, TARDY Lionel, CHEVAL Jérôme, BACHENET Claude, DOU Jean Claude, VANNIER Olivier, BILLON TYRARD Jacques, ARNOUX Frédéric, MILLE SCAACK Françoise.

Pouvoir : ARNAUD Jean Michel a donné pouvoir à DOU Jean Claude.

Soit huit collègues représentés par dix-neuf délégués sur onze collègues ayant quarante-neuf délégués légaux.

Etaient excusés : CHANFRAY Corinne, SENNERY Pierre, POUCHOT ROUGE BLANC Georges, LOISEAU Fabrice, DELBANO Jean Michel, DOMMANGE Alain, VIOUJAS Jean Franck, BOREL David, ALLUIS Jean Luc, BICAIS Jean Jacques, MAULLIER Régis, CHALLOT Serge, PRAT Jean Denis, GAUCHE Joël, EYSSERIC Serge, SALETTI Hélène, FRISON Michel, SANCHEZ Alain, SEMIOND Philippe, MAGNE Jean Claude, AUBEPART André, NICOLAS Gérard, BERTRAND ROUX Julie, CREMILLIEUX Gilles, DELAUP Luc, VOLLAIRE Pierre, LEMONNIER Kévin, VERRIER Jean Luc, DURAND Christian, BOREL Daniel.

Assistés de : TAIX Marylin, Directrice Générale des Services ; DEJOANNIS Jean Christophe, Directeur du Service Technique ; DENYS Eric, Directeur du Service Finances, PEYRON Magali, Assistante de direction ; RICOU Audrey, Gestionnaire secrétariat général ; FARDELLA Cyrille, Responsable agence Nord ; ANDRE Clément, Responsable agence Sud ; EMOND Ludovic, Responsable agence Centre.

Secrétaire de séance : GOURY Dominique

OBJET : 2025-28CS TE05
Budget Territoire d'énergie Hautes Alpes SyME05 - Affectation du résultat de l'exercice 2024

Le Président expose à l'Assemblée que le Compte Financier Unique 2024 fait apparaître :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	4 647 877,49 €
Recettes	5 680 505,95 €
Résultat de fonctionnement 2024	1 032 628,46 €
Résultat fonctionnement reporté N-1	724 851,99 €
Résultat de clôture 2024	1 757 480,45 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	7 232 666,41 €
Recettes	7 115 197,28 €
Résultat d'investissement 2024	-117 469,13 €
Résultat investissement reporté N-1	1 089 161,19 €
Résultat de clôture 2024	971 692,06 €

Reste à réaliser dépenses	17 907 280,03 €
Reste à réaliser recettes	14 403 165,24 €
Solde reste à réaliser	-3 504 114,79 €

Besoin de financement de l'investissement 2024	-2 532 422,73 €
---	------------------------

(Pour information RAR recettes de fonctionnement de 1 954 683,11 €)

RESULTAT 2024	
Excédent de fonctionnement 2024	1 757 480,45 €
Besoin de financement de l'investissement 2024 (1068)	1 757 480,45 €
Excédent de fonctionnement à reporter	0,00 €

En tenant compte des résultats ci-dessus, je vous propose de procéder à l'affectation conformément au tableau de reprise des résultats ci-après

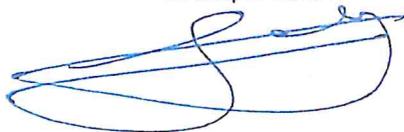
Excédent de fonctionnement reporté au chapitre 002 (recettes)	0,00 €
Au 1068 (part du fonctionnement affecté en investissement)	-1 757 480,45 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté au chapitre 001(recettes)	971 692,06 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- Approuve l'exposé du Président,
- Affecte le résultat excédentaire 2024 de fonctionnement de 1 757 480.45 € :
 - au financement des charges d'investissements article 1068 1 757 480.45 €
 - reports de fonctionnement article 002 0 €

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois, an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Dominique GOURY



Pour extrait conforme

Le Président,
Jean Claude DOU



